

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME

La fermeture de la pêche en Menoge perturbe l'assemblée générale de l'amicale de la Bédière



Christian Vez, Manu Mollard, garde-pêche, Michel Bouvard, président de l'APPMA Chablais-Genevois et Jean Denale, président de l'amicale, ont expliqué aux pêcheurs le pourquoi de la décision de l'APPMA Chablais-Genevois d'interdire la pêche en Menoge. Le DL/NA-R

La dernière pollution de la Menoge, qui a eu lieu le 30 septembre dernier a été longuement évoquée et commentée lors de l'assemblée générale de l'amicale des pêcheurs de la Bédière, ce vendredi. Quelques pêcheurs présents ne comprennent en effet pas la décision prise par l'APPMA Chablais-Genevois d'interdire la pêche en Menoge durant l'année 2011.

Cette décision a été prise en concertation avec les maires des communes traversées par la rivière, les associations de pêche et les organismes concernés, en application du principe de précaution, car les effets du produit nocif sur les poissons et sur la flore ne

sont pas encore connus. De longues analyses sont actuellement réalisées et l'enquête, menée par la gendarmerie, suit son cours. L'arrêté préfectoral devrait être publié dans les prochains jours.

Cette discussion a donné lieu à des échanges parfois vifs entre certains pêcheurs et le président Michel Bouvard.

Nouvelle pisciculture à Barges : empoissonnement en mai prochain

Du côté de l'amicale arthazienne, le président Denale a dressé le bilan de l'année écoulée et a notamment évoqué les travaux réalisés et financés par la municipalité, pour la mise en place d'une

nouvelle pisciculture à Barges. L'empoissonnement des bassins devrait être effectué en mai prochain, avec l'aide précieuse et les conseils techniques du garde-pêche Manu Mollard.

Le tiers sortant a été renouvelé ; Jean-François Bernet, Robert Caillon et Isabelle Coët ont été élus au Comité.

Le troc-pêche organisé chaque année par l'association aura lieu le dimanche 6 février à la salle communale d'Arthaz. Il s'étoffe cette année avec des stands d'artisanat.

Nathalie ANSELMO-ROSSET

Inscriptions pour le troc-pêche :
tél. 06 81 53 81 77 ou
06 21 24 52 54.